votés CFVU 16/09/2025

Modèle 2025-2026

Composante :	*UFR SIMONE VEIL - Santé*
Adopté par le conseil de composante le :	
Adopté par la CFVU en date du :	

Régime d'inscription :	☑ Formation initiale
	☐ Formation initiale en apprentissage
	☑ Formation continue
	☐ Formation continue en contrat de professionnalisation

ACCREDITATION 2020 - 2025
MAQUETTE ET MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES
Formation en BCC PHASE PRELIMINAIRE
Année universitaire 2025/2026

Licence Accès Santé 3ème année
Intitulé de la mention : Sciences pour la Santé
Intitulé du parcours type (si existant) : Rééducation - réadaptation

UVSQ université PARIS-SACLAY

Dispositions particulières :

VALIDATION DE L'ENSEIGNEMENT THEORIQUE :
Obtention d'une note supérieure ou égale à la moyenne (10/20) à chacune des UE, y compris les UE libres. Une absence à l'examen entraîne l'attribution d'une note égale à 0 à l'UE correspondante.

COMPENSATION ET CAPITALISATION :
Il y a compensation entre les UE pour valider l'année.

EXAMENS ET DELIBERATION :
Les périodes d'examens et de délibération sont précisées dans le calendrier étudiant voté au CFVU.
Examens semestre 1 / 1ère session : en janvier
Examens semestre 2 / 1ère session : en mai

MODALITES DE LA SESSION 2 :
L'étudiant est attendu aux épreuves de 2nde session pour les UEs non compensées dans lesquelles il a obtenu une note inférieure à 10/20 en 1ère session.
Si l'étudiant est absent à l'examen de la 2nde session, la note de 1ère session est conservée.
Les notes obtenues à la 2nde session remplacent automatiquement celle de la 1ère session pour le calcul de la moyenne même si la note obtenue est inférieure à celle de la 1ère session
Les règles de compensation de 2nde session sont identiques à celles de la 1ère session.

RESULTATS :
Les notes et résultats de chacune des UE sont publiés après la délibération, par voie d'affichage, sur la plateforme numérique de l'université ou sur l'ENT.
A l'issue de la 1ere ou 2nd session de la LAS3RR l'étudiant est :
- Admis s'il a obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10/20 sur l'ensemble des 2 semestres.
Il pourra être classé dans une filière de santé selon les modalités décrite dans les MC2C de la mineure santé, si l'étudiant candidate à la mineur santé et s'il obtient les 10 ECTS de la Mineure SANTE et ses 60 ECTS de la LAS3RR en première session. Uniquement les notes des épreuves écrites seront incluse dans le classement pour MMOP.

STAGE :
L'étudiant devra effectuer un stage de 3 semaines juin (105h) sous la direction d''un tuteur au sein des structures de recherches partenaires de l'UFR SIMONE VEIL Santé.
L'étudiant devra lui-même procéder à la recherche du terrain de stage pamris une offre faite et une convention de stage est obligatoire.

Les Ues libres permettent la validation de 3 ECTS supplémentaires mais ne compensent aucune autres UEs. Elles ne permettent pas de valider l'année de LAS 3RR et/ou de passer en année supérieure et/ou d'accéder à une filière de Santé.

code Apogée	Bloc annualisé (A) ou semestrialisé (S)	intitulé	intitulé en anglais	Obligatoire /optionnel	Nom Responsable	Cocher si Responsable extérieur de l'UVSQ	Volumes horaires					Total horaire	ECTS	Coefficient	Modalités de contrôle des connaissances									
							Présentiel				Distanciel				1ère session						2nde chance			
															Type de contrôle						Type de contrôle			
															Contrôle continu		Examen terminal		Autres		2nd session		Autres	
							Heures CM	Heures TD	Heures TP	Total présentiel	Heures FOAD				%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve
	S1-S2	**BCC 1 - Sciences de l'ingénieur**																						
	S1-S2	CAO		UE Obligatoire			40	20	0	60	0	60	8	8			100%	écrit			100%	écrit		
	S1-S2	Eléments finis		UE Obligatoire			60	0		60		60	8	8			80%	écrit	20	Oral - présentation projet)	100%	écrit		
	S1-S2	Programmation		UE Obligatoire			60	0		60		60	8	8			100%	écrit			100%	écrit		
	S1-S2	Traitement de signal		UE Obligatoire			40	20		60		60	8	8			80%	écrit	20	Oral - présentation projet)	100%	écrit		
	S1-S2	**BCC 2 - Sciences biomédicales**																						
	S2	Orthopédie et traumatologie	Introduction in Orthopaedics and Traumatology	UE Obligatoire	Fabien BILLUART		30	0	0	30	0	30	4	4			100%	écrit			100%	écrit		
	S1-S2	**BCC 3 - Recherche et internationnal**																						
	S1	Méthodolgie - Recherche sciences de l'ingénieur et translationnelle		UE Obligatoire	Charles Joussain		20	15	0	35	0	35	4	4			100%	écrit			100%	écrit		
	S1-S2	Anglais		UE Obligatoire			30	0	0	30	0	30	4	4			100%	écrit			100%	écrit		
	S2	Stage recherche		UE Obligatoire	Charles Joussain		105			105		105	8	8					100%	Oral	100%	Oral		
	S1-S2	International (Semaine internationnale)		UE Obligatoire	Charles Joussain		35	0	0	35	0	35	4	4			100%	écrit			100%	écrit		
	S1-S2	**BCC 3 - Habillage au bloc opératoire**																						
	S1	Bloc opératoire		UE Obligatoire			15	0	0	15	0	15	2	2			100%	écrit			100%	écrit		
	S1-S2	**BCC 4 - Santé numérique**																						
	S1	Santé Numérique	Numerique Health	Obligatoire	DUON Tu Anh						28	28	2	2										
UETRENGAP (semestre pair) et UETRENGAI (semestre impair)		Engagement et vie associative		UE libre	Sébastien Floquet		4				10	14	3	3	70	rapport d'activité	30	oral et fiche projet			50% / 50%	oral / Rapport d'activité		
Licence : TAPSLSE1 à TAPSLSE6 (semestre 1 à semestre 6) Master : TAPSMSE1 à TAPSMSE4 (semestre 1 à semestre 4)	Semestre pair et impair	Théorie et pratique des activités physiques et sportives		UE libre	Emmanuel VILLARET			18					3	3	100	pratique (65%) et théorique (35%)					100	pratique (65%) et théorique (35%)		
Semestre 1 : PARTS1S1 Semestre 2 : PARTS1S2		Culture – Pratiques artistiques (Options : théâtre, arts plastiques, photographie niveau 1 et niveau 2, média-radio, histoire de l'art)		UE libre	Sylvie DADOUNE (théâtre) Marion EXPERT (arts plastiques) Yann DATESSEN (photo 1 et 2 / Histoire de l'art) Nouraddine AGNE (média-radio)				24 (théâtre) 22 (arts plastiques) 24 (photo 1) et 15 niv 2 22 (média-radio) 32 (Histoire de l'art - 2 x 8h de cours + 4 x 4h de visites de musées)				3	3	100 (théatre et photo) 50 (arts plastiques et média-radio) 100 (Histoire de l'art)	participation orale+devoirs maison+QCM (média-radio)	50 (arts plastiques et média-radio)	dessin (arts plastiques) papier radiophonique (média-radio)			50 (média-radio) 100 (Histoire de l'art)	examen final spécifique (média-radio) commentaire d'image (Histoire de l'art)	50 (média-radio)	production (média-radio)
			Total heures maquettes								**Somme**	**518**	**60**	**60**										
			Total heures étudiant																					